

Nous sommes des parents engagés partageant une même histoire, celle de nos enfants porteurs d'un handicap. Nous sommes des personnes avec un handicap mais aussi et surtout avec des capacités.

Nous avons tous vécu ce cataclysme qu'est la crise sanitaire et plus particulièrement la période du confinement. Nous avons su nous adapter et nous vivons au jour le jour cette période compliquée.

Mais il nous faut aller de l'avant et construire ensemble notre avenir.

Nous devons pour cela construire notre Futur projet associatif qui se doit de proposer aux personnes autrement capables et à leurs familles un futur désirable. Un futur où tout le monde aura sa place quel que soit son handicap.

Toute construction nécessite des fondations.

Ces fondations seront pour ce projet nos besoins, nos attentes, nos désirs ; que nous soyons une personne autrement capable ou sa famille.

L'APBA lance pour cela une grande enquête. Elle s'appuiera sur des questionnaires adaptés à l'ensemble des personnes, qu'elles soient un enfant ou un adulte, une personne accompagnée, ou un parent.

Votre avis est important ; participez à cette enquête.

*Serge Moser
Président*

Top départ du nouveau projet associatif

Pour les administrateurs de l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace, c'est une évidence, le nouveau projet associatif 2021-2026 doit être construit en partant des besoins et attentes des usagers et de leurs familles. Afin de recueillir les avis et souhaits de tous, quatre questionnaires ont été élaborés. L'un s'adresse aux familles et les trois autres donnent la parole directement aux personnes accompagnées par l'association. En effet, leur opinion est primordiale et, de plus, cette démarche contribue à la promotion de l'autodétermination pour tous « *Nous voulons savoir ce qu'ils attendent et ce qu'ils pensent de l'accompagnement* » précise Serge MOSER, président.

Les personnes concernées recevront dans les jours à venir un courrier expliquant la démarche, et pourront bénéficier d'un appui de l'Association pour renseigner les questionnaires en ligne. Le recueil des besoins et souhaits des usagers et des familles est un élément essentiel pour l'élaboration du nouveau projet associatif.

Cette démarche sera complétée par une évaluation de la qualité de l'accompagnement pour la santé, l'hébergement, le travail, les loisirs, la socialisation et l'inclusion et intégrera pleinement la transformation de l'offre.

Le projet associatif définira les stratégies à mettre en place pour les années à venir, en fixant des objectifs opérationnels pour chaque année.

Il devrait être pleinement opérationnel d'ici 2022.



Explications sur les questionnaires

L'APBA lance une grande enquête pour mieux connaître les attentes et besoins des personnes accompagnées en situation de handicap et de leurs familles. Il est en effet nécessaire d'interroger les premiers concernés avant d'élaborer un nouveau projet associatif en phase avec les aspirations et besoins des personnes accompagnées, et d'imaginer de nouveaux services ou modalités d'accompagnement.

Pour cela, quatre questionnaires en ligne ont été élaborés :

- Le questionnaire enfants et adolescents

Il sera rempli par les parents ayant un ou plusieurs enfants accompagnés ou accueillis par un dispositif destiné aux enfants en situation de handicap (IMP, IMPRO, CAPEAP, SESSAD, ...).

Il est accessible à l'adresse internet suivante : <https://vu.fr/APBAenfants>

- Le questionnaire adultes

Il s'adresse aux adultes en situation de handicap qui sont accompagnés par l'association. Élaboré en français adapté, il sera renseigné par la personne elle-même, avec ou sans l'aide d'un proche ou d'un professionnel, selon le choix de la personne.

Élaboré en français adapté, il est accessible à l'adresse internet suivante :

<https://vu.fr/APBAadultes>

- Le questionnaire pour les personnes sans communication verbale

Il sera renseigné par les proches ou professionnels – selon le choix des familles – des adultes sans communication verbale ne pouvant remplir le questionnaire directement (notamment le public polyhandicapé du Pôle Accueil Spécialisé).

Il est accessible à l'adresse internet suivante :

<https://vu.fr/APBAcommunication-non-verbale>

- Le questionnaire familles

Il s'adresse aux familles ayant un ou plusieurs proches accompagnés par l'APBA. L'aidant remplira le questionnaire familles autant de fois qu'il a de proches accompagnés par notre association.

Il est accessible à l'adresse internet suivante : <https://vu.fr/APBAfamilles>

Tous les questionnaires sont confidentiels et non nominatifs, et seront à renseigner en ligne. Ils sont accessibles sur tous types d'équipement (ordinateur, tablette, smartphone). N'hésitez pas à solliciter les établissements si vous ne disposez pas du matériel nécessaire ou pour vous aider à renseigner les questionnaires.

Une aide pourra également vous être apportée par téléphone : des salariés de l'Entreprise Adaptée de l'APBA contacteront les familles pour leur expliquer la démarche et proposer de l'aide au remplissage des questionnaires.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour répondre.

Nous comptons sur votre mobilisation.

Votre retour d'expérience est essentiel pour identifier ce qui fonctionne et ce qui doit être amélioré au sein de notre Association. C'est grâce à cela que nous pourrons développer des actions et un projet associatif pertinents qui répondent à vos préoccupations et à vos aspirations.

Toutes les explications sur les questionnaires en vidéo, cliquez sur le lien : <https://youtu.be/FDyVqIA5qY0>



Les Assemblées Générales 2020

Le samedi 19 septembre, l'**Assemblée Générale Ordinaire de l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace** (APBA) était innovante sur plusieurs points. D'abord par son organisation qu'il a fallu adapter pour respecter le protocole sanitaire en vigueur. Afin de limiter le nombre de personnes présentes dans un même lieu, les invités avaient la possibilité d'assister à l'Assemblée Générale soit en présentiel soit en se connectant à distance via une plateforme de streaming.

C'est au CREF de Colmar que se sont retrouvés le Président Serge Moser ainsi que Prinio Frare le Président sortant, Claude Mathis le Président adjoint, le Directeur général Arnaud Marchand, le Trésorier Patrick Leonet et le Secrétaire Joël Stihlé. L'Assemblée Générale était retransmise en direct sur le site de Duttlenheim où une vingtaine de personnes étaient réunies mais aussi en streaming ce qui a permis à plus d'une trentaine de personnes de se connecter depuis leur smartphone ou leur ordinateur. Le service informatique s'est pleinement investi afin de rendre cette organisation innovante parfaitement fonctionnelle.



Particulière, elle l'était aussi par son fonctionnement. Même à distance, les membres de l'association ont pu voter en toute simplicité et sécurité en utilisant leur smartphone tandis que les personnes présentes à Colmar et Duttlenheim ont voté de façon classique. Les présents sur le site de Duttlenheim ainsi que les membres connectés ont pu participer aux débats, en faisant parvenir leurs questions au modérateur présent à la régie du CREF de Colmar.



Cette Assemblée Générale était aussi la première tenue par le Président Serge Moser et le Directeur général Arnaud Marchand. Le Président est revenu sur les fusions au premier janvier 2020 de l'APBA avec l'AAPEI de Haguenau-Wissembourg et l'APEI de Dannemarie. Pour ensuite présenter sa vision pour l'avenir. L'APBA continuera de mettre en place des actions pour anticiper et innover afin d'offrir la meilleure qualité de service et de prise en charge des usagers. A Colmar, Nathalie Prunier, adjointe au maire à la Ville de Colmar a pris la parole tout comme la conseillère départementale du Bas-Rhin Suzanne Kempf à Duttlenheim.

Le Président a conclu son propos en présentant les questionnaires associatifs qui permettront de recueillir les avis des personnes accueillies et des familles afin d'en tenir compte pour l'élaboration du nouveau projet associatif.

Il a ensuite rappelé toute l'importance que l'APBA accorde à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et passé la parole au Président-adjoint, Claude Mathis, qui a présenté la Charte Autodétermination qui engage l'association ainsi que sa déclinaison en Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Pour le développement de cet axe majeur les personnes accompagnées, les familles ainsi que les professionnels seront accompagnés notamment par le biais de formations.

L'assemblée générale extraordinaire, prévue ce même jour pour valider des modifications apportées aux statuts de l'association, n'a pas pu délibérer valablement car le quorum nécessaire n'était pas atteint. Une seconde AGE devait donc être convoquée. Elle s'est tenue le samedi 3 octobre dans des conditions similaires à la première et, comme il n'y avait plus d'obligation de quorum, les modifications des statuts de l'APBA ont été adoptées.



Vous pouvez revoir l'Assemblée Générale Ordinaire en replay sur notre site internet.

L'EMAS 68 pérennisée

L'équipe mobile d'appui à la scolarisation des enfants en situation de handicap est un service rattaché au Pôle Enfance/Education. L'EMAS 68 intervient auprès des professionnels issus des écoles, collèges et lycées rencontrant des difficultés avec un ou plusieurs élèves âgés de 2 à 18 ans et en situation de handicap notifié par la MDPH ou en cours de diagnostic.

En phase expérimentale depuis quelques mois, l'EMAS 68 est désormais pérennisée.

Avec un changement, son lieu d'intervention. Auparavant, l'EMAS 68 intervenait sur le secteur de Mulhouse et de son agglomération, désormais l'équipe peut être sollicitée sur l'ensemble du département du Haut-Rhin.

EMAS

Equipe Mobile d'Appui
Médico-Social pour la
Scolarisation des enfants en
situation de handicap

*"Un soutien à destination des professionnels
de l'Education Nationale pour renforcer
l'école inclusive"*



On parle de nous

La chaîne de télévision Alsace 20 a rendu visite au restaurant L'Initiative de Haguenau. Un reportage à retrouver ici :

<https://youtu.be/oAVXWqnMTNk>



HAGUENAU : Un restaurant inclusif !